

Sur le fond, une attaque globale majeure :



Le 5 juillet 2016

Tous et toutes ensemble à Carmaux !

**RDV au pique nique autour de la carvane
BancaBox à partir de midi!!**

**Continuons à combattre la loi travail par nos
actions, vers 13h dépôt de couronne funéraire
devant la statue de Jaurès.**

**Toute la journée un cahier sera mis à votre
disposition pour vous faire entendre sur vos
revendications et vos conditions de travail.**

**Nous transmettrons vos revendications à notre
PDG lors de la réunion du 20 Juillet.**

**Venez nombreux faire du bruit devant CCA
International lors de cet échange convivial.**



Société CCA INTERNATIONAL Carmaux

Carmaux, le 5 Juillet 2016

Madame CALA
Directrice de Site
53, ter av Bouloc Torcatis
81400 CARMAUX

OBJET : APPEL À LA GRÈVE

Madame,

Conformément aux articles L2511-1 et suivants du Code du travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la grève des salarié-e-s de CCA INTERNATIONAL Carmaux le 5 Juillet 2016. Ce mouvement à l'initiative du syndicat Sud Solidaires, prendra la forme d'un arrêt de travail concerté des intéressés de 8 heures jusqu'à 20h heures. Ce mouvement peut être reconductible en fonction des circonstances.

Sud PTT revendique le rejet de toutes « nouvelles protections et libertés pour les entreprises » dont les salarié-es et tou-tes celles et ceux qui voudraient travailler feraient les frais d'une flexibilité et d'une précarité plus grande encore avec la Loi travail.

Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des salarié-es de l'entreprise. Il est motivé par les raisons suivantes :

- Contre le projet de loi sur le travail qui représente un véritable recul social pour les salarié-es et qui pourrait avoir des conséquences graves en terme de déclinaison dans le secteur privé s'il était appliqué ;
- Contre la remise en cause des 35h et la flexibilité ;
- Contre l'impact du projet de Loi sur la santé mentale et physique des salarié-es, ainsi que leurs conditions de travail ;
- Contre un dialogue social déficient ;
- Pour un meilleur partage des richesses produites par l'entreprise ;
- Pour préserver les droits professionnels des salarié-e-s ;

Ce mouvement est motivé afin d'assurer le succès de toutes les initiatives organisées jusqu'au retrait total du projet de Loi travail.

Veuillez agréer, Madame , l'expression de nos sentiments distingués.

Jeannine Fabre
Secrétaire fédérale Sud PTT

Vanessa Nitsche
Déléguée syndicale centrale CCA international

PS : Copie à l'inspection du travail compétente.

